

MASTER II SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

➤ INSERTION FORMATION

Responsable d'année : Laurence COSTES
Responsable de Parcours : Philippe SEMENOWICZ

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

CANDIDATURES

Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC +4.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr/>.

Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E. /V.A.P.) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE

Pour la V.A.P :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE

Les dossiers sont disponibles au Service Commun d'Éducation Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) :

Bâtiment i3, niveau dalle
Campus Centre - Bureau 17
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex
+33 (0)1 45 17 12 30
fc-sceppe@u-pec.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en ligne pour :

- les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2018/2019
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d' « e-candidat ».

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 8 juillet 2019.

Inscription administrative en présentiel pour :

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France)
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2018/2019.

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 8 juillet 2019 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales (bureau 613) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Lauraine REGENT
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 92
lauraine.regent@u-pec.fr

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Carole PRIGENT
Gestionnaire de scolarité
Immeuble Pyramide, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 66
carole.prigent@u-pec.fr

Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier du dispositif TER « Travailler, Étudier, Réussir » :

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant dont la démarche pédagogique est ancrée sur la valorisation des acquis professionnels.

Il est possible également de participer à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite et bientôt d'accéder à un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique : <https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 16 septembre 2019.

L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.

Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina CORNEA-PECHEREAU
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
Alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'Éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- **Animation et Éducation Populaire**
- **Insertion Formation**
- **Intervention Sociale**
- **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'Éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser :

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Éléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2018. Aucun polycopié de cours n'est édité. Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

(cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes. La demande doit être faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études. Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.

Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.

La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique, au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD.

Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.**

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « E-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

Les étudiant.e.s souhaitant valider un ECUE en deuxième session doivent se signaler par mail auprès de l'enseignant responsable dans les 48 heures suivant la publication des résultats de la première session. Il est à noter que la nouvelle note obtenue ne pourra être prise en compte que si l'ECUE n'est pas validé par compensation suite à la soutenance du mémoire.

REPORT DES NOTES DE 1^{ERE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies.

De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défailants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée. La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.**

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 16 septembre 2019 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

1ère session :

Semestre 3

Début de la formation	Semaine 38 - Lundi 16 septembre 2019
Séminaire	Semaine 46
Vacances de Noël	du 20 décembre 2019 après les cours
	Reprise des cours le 6 janvier 2020
Jury Semestre 3 (Session 1)	Semaine 11 - le 11 mars 2020

Table ronde

Semaine 6 le 7 février 2020

Bilan M2 premier semestre

Semaine 6 le 7 février 2020

Semestre 4

Début des stages	Semaine - mars 2020
Jury Semestre 4 (Session 1)	Semaine 28 - le 10 juillet 2020

2ème session :

Rattrapage semestre 3 et 4

Jury Semestre 3&4 (Session 2) Semaine 42 du 28 septembre 2020

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6ème étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master :

<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/>

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess_staps_web
- Mot de passe : (néant), puis OK
- Projet UPEC - 2019-2020 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 2 > Parcours.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

M2 : Parcours « Insertion formation » : 510 h

M 2 TRONC COMMUN

UE8 : Transformations et mutations éducatives et sociales II : **12h CM + 36h TD**

- ECUE 8.1 : Analyses intersectorielles de politiques publiques : **12h CM**
- ECUE 8.2 : Séminaire intensif : **36h TD**

UE 9 : Conduite de projet et dynamiques territoriales : **24h CM +24h TD**

- ECUE 9.1 : Conduite de projet : **12h CM + 12h TD**
- ECUE 9.2 : Analyse de besoin et diagnostic de territoires : **6h CM + 6h TD**
- ECUE 9.3 : Méthodologie de l'évaluation : **6h CM + 6h TD**

UE 10 : Pilotage d'organisation : **54h TD**

- ECUE 10.1 : Conduite de réunion, management d'équipe : **18h TD**
- ECUE 10.2 : GRH : **18h TD**
- ECUE 10.3 : Analyse budgétaire, comptable et financière : **18h TD**

UE 11 : Langages et outils professionnels : **48h TD**

- ECUE 11.1 : Langues niveau II : **24 h TD**
- ECUE 11.2 : Projet professionnel **24 TD**

UE 12 : Contextes professionnels : **60h TD**

- ECUE 12.1 : Contextes institutionnels II : **18h TD**
- ECUE 12.2 Séminaire Europe II : **18h TD**
- ECUE 12.3 : Analyse comparée : **12h TD**
- ECUE 12.4 : Inégalités et discriminations : **12h TD**

M2 SPECIFIQUE PAR PARCOURS

UE 13 Ingénieries spécifiques : **36h TD**

- ECUE 13.1 : ingénierie de la formation : **36h TD**

UE 14 Séminaires de spécialisation: **108h TD**

- ECUE 14.1 Formation-insertion : **60h TD**
- ECUE 14.2 Séminaire de recherche et à caractère professionnel : **48h TD**

UE 15 Suivi des stages et des mémoires : **108h TD**

- ECUE 15.1 - Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée : **54h TD**
- ECUE 15.2 - Encadrement des mémoires : **54h TD**

(+ Stage de 12 semaines minimum)

UE 8 – TRANSFORMATION ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES

ECUE 8.1 Analyse intersectorielle de politiques publiques

3 ECTS

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

Intervenant :

12h CM

CONTENU

Cet enseignement fera un rappel des principales évolutions qui affectent l'État et les collectivités territoriales ces dernières années. Ces évolutions sont indispensables à connaître pour comprendre les transformations des politiques publiques.

En particulier, une attention sera portée sur le processus de décentralisation marqué par l'Acte I du début des années 1980, puis l'Acte II en 1984, et enfin l'Acte III de ces dernières années qui a contribué à modifier l'organisation territoriale de la République (notamment la loi dite NOTRe du 7 août 2015).

Ce cours se veut donc un cours de culture générale permettant d'appréhender le cadre politico-administratif dans lequel s'inscrivent les politiques publiques. Par ailleurs, ce cours sera l'occasion d'évoquer les thématiques en lien avec la transformation des politiques publiques : la gouvernance, la territorialisation, l'eupéanisation des services publics, le démocratie participative, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'Etat en général, consulter le site vie-publique.fr. cf. également *les Cahiers français* n°379, mars 2014, consacré à « la place de l'Etat aujourd'hui » et le n°391 mars 2016, consacré aux « collectivités territoriales : la nouvelle donne ».

Borraz O., Guiraudon V., *Politiques publiques*, tome 1 (2008), tome 2 (2010), Paris, Presses de Sciences Po.

Le Galès P., Vezinat N., *L'Etat recomposé*, Paris, PUF, 2014.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation s'effectuera en lien avec l'ECUE 8.2 (séminaire intensif)

Régime dérogatoire : contacter l'enseignant (argoud@u-pec.fr) dans les trois semaines suivant le début des cours

ECUE 8.2 Séminaire intensif « terrain »

2 ECTS

Enseignant responsable : Laurence COSTES, Gilles RIVET
(laurence.costes@u-pec.fr); (gilles.rivet@u-pec.fr)

Intervenant : Laurence COSTES ; Gilles RIVET

36h TD

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

Faire de cette expérience un point d'appui pour l'enseignement des intervenants du MASTER, l'investissement des étudiants et leur recherche de stages.

CONTENU

Permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

Faire de cette expérience un point d'appui pour l'enseignement des intervenants du MASTER, l'investissement des étudiants et leur recherche de stages.

Modalités d'évaluation :

Production d'un dossier écrit et restitution collective orale dans les territoires concernés.

Régime dérogatoire : Contacter l'enseignant (argoud@u-pec.fr) au plus tard dans les trois semaines suivant le début des cours.

UE 9 – CONDUITE DE PROJET ET DYNAMIQUE TERRITORIALES

ECUE 9.1 Conduite de projets

3 ECTS

Enseignant responsable : Gilles RIVET (gilles.rivet@u-pec.fr)

Intervenant : Gilles RIVET (gilles.rivet@u-pec.fr)

12h CM 12h TD

CONTENU

Nous commenterons tout d'abord l'omniprésence du projet dans l'activité humaine contemporaine, en cherchant à en comprendre les enjeux dans les politiques sociales.

Nous présenterons ensuite les différentes facettes du *projet institutionnel* dans le cadre des politiques sociales, à la fois sous l'angle des attendus réglementaires et des pratiques dans les différentes structures concernées.

C'est après ces introductions que nous développerons la *conduite de projet*, comme modalité particulière de conduite de l'action : en détaillant les différentes phases de la démarche, nous identifierons le double ancrage dans des logiques d'action, d'une part, de recherche, d'autre part, en nous appuyant sur les apports de la démarche de recherche-action.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre BOUTINET, Anthropologie du projet, PUF, "Quadrige", 2007

Luc BOLTANSKI, Eve CHAPIELLO, Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, 1999

Hugues DIONNE, *Le développement par la recherche-action*, L'Harmattan/Outils de la recherche, 1998

Pierre-Marie MESNIER, Philippe MISSOTTE (dir), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, se transformer*, L'Harmattan/Recherche-action en pratiques sociales, 2003

Modalités d'évaluation :

Régime général : Évaluation commune pour les ECUE 9.1, 9.2 et 9.3 : contrôle continu écrit réalisé de manière collective.

Régime dérogatoire : Contacter les enseignants (Christophe JAUNET et Gilles RIVET) au plus tard dans les trois semaines suivant le début des cours.

ECUE 9.2 Analyse de besoins et diagnostic de territoire

1 ECTS

Enseignant responsable : Christophe JAUNET (christophe.jaunet@u-pec.fr)

Intervenant : Christophe JAUNET

6h CM 6h TD

CONTENU

Les politiques publiques de territoire s'articulent dans une gouvernance locale à travers trois dispositifs qui relèvent de politiques sectorielles répondant à des besoins sociaux clairement identifiés : Politique de la ville, politique de lutte contre l'exclusion et politiques éducatives locales.

Trois dispositifs d'intervention transversaux donnent une cohérence d'ensemble sur les territoires :

- Le contrat de ville,
- le Plan de cohésion sociale
- le Projet Éducatif de Territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Rapport de la cour des comptes sur la politique de la ville, février 2002.
- Les politiques sociales en France, Dunod 2014.
- Dictionnaire des politiques territoriales, Presses de Sciences Po, 2011.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Évaluation commune pour les ECUE 9.1, 9.2 et 9.3 : contrôle continu écrit réalisé de manière collective.

Régime dérogatoire : Contacter les enseignants (Christophe JAUNET et Gilles RIVET) au plus tard dans les trois semaines suivant le début des cours.

ECUE 9.3 Méthodologie de l'évaluation

1 ECTS

Enseignant responsable : Gilles RIVET (gilles.rivet@u-pec.fr)

Intervenant : Gilles RIVET (gilles.rivet@u-pec.fr)

6h CM 6h TD

CONTENU

Nous repérerons tout d'abord l'émergence de l'évaluation des politiques publiques.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, nous la distinguerons d'autres démarches également pratiquées dans la conduite des politiques publiques.

Nous commenterons le cadre réglementaire de l'évaluation dans les politiques publiques et, singulièrement, dans les politiques sociales.

Nous décrirons enfin les étapes de l'évaluation, commentant les différentes pratiques à l'œuvre sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in Informations sociales, octobre 2003

Francis ALFÖLDI, *Évaluer en protection de l'enfance*, Dunod (4^e édition), 2015

Brigitte BOUQUET, Marcel JEAGER, Yvan SAINSAULIEU (dir), *Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*, Dunod, 2007

Guy CAUQUIL, *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Dunod, 2004

Bernard PERRET, *L'évaluation des politiques publiques*, La Découverte, 2008

Modalités d'évaluation :

Régime général : Évaluation commune pour les ECUE 9.1, 9.2 et 9.3 : contrôle continu écrit réalisé de manière collective.

Régime dérogatoire : Contacter les enseignants (Christophe JAUNET et Gilles RIVET) au plus tard dans les trois semaines suivant le début des cours.

ECUE 10.1 Conduite de réunions, management d'équipe

2 ECTS

Enseignant responsable : Sara MARAVAL (sara.maraval@u-pec.fr)

Intervenant : Sara MARAVAL

18h TD

CONTENU

Objectifs

- Dresser un repérage des multiples réunions auxquelles les professionnels peuvent participer.
- Repérer leur place dans l'emploi du temps professionnel et leur utilité.
- Sensibiliser à l'observation des réunions de travail, depuis leur contexte jusqu'à leur déroulé en passant par la fonction d'animateur de réunion.
- Sensibiliser le regard porté sur les réunions en tant que source d'informations sur le climat, sur la dynamique d'équipe et sur la vie institutionnelle.
- Repérer les conditions socio-historiques de l'émergence de la notion de management.
- Identifier les différents types de management et savoir se positionner en tant que manager d'équipe et de projet.

Déroulé

- Jour 1 :

Apport théorique concernant les notions suivantes : le groupe, les différents types de réunion, le déroulé d'une réunion et sa place dans l'institution, le management d'équipe...

- Jour 2 :

Retour sur les apprentissages de la première journée

Mises en situation de conduite de réunions, jeux de rôles et analyses en groupe-classe

- Jour 3 :

Evaluation

BIBLIOGRAPHIE

- Abdel Bar S. et Delaloy M. (2013). Le chef dans tous ses états... Dans Amistani C., Guélamine F. et Mounir H., *Chef de service en action sociale et médico-sociale*. Paris : Dunod/ANDESI.
- Anzieu, D. et Martin, J-Y. (1997). *La dynamique des groupes restreints*. PUF.
- Aubrun, E., Boudin, M-H., Delaloy, M., Durand P. Fernandez, C. et Turquier-Cann, P. (2015). Les points de vue des chefs de service. Dans Girard J.P, Méry I, Mounir H, *Les chefs de service à l'épreuve du changement*. Paris : Dunod/ANDESI.
- Bellenger, L. (2004). *Piloter une équipe projet : des outils pour anticiper l'action et le futur*. ESF.
- Delaloy, M. et Foudriat, M. (2014). *Les chefs de service en action sociale*. Paris : L'Harmattan.
- Delaloy, M., Foudriat, M. et Noble, F. (2014). *Le management des chefs de service dans le secteur social et médico-social : repères, enjeux et perspectives*. Paris : Dunod.
- Delaloy M. et Foudriat M. (2013). Chefs de service éducatif, cadres intermédiaires. L'accès aux postes et les transformations du marché de l'emploi. Dans Guéguen J.Y, *L'année de l'Action Sociale*. Paris : Dunod.

- Delaloy M. et Foudriat M. (2013). Trajectoires individuelles des chefs de service éducatifs. Dans Amistani C., Guélamine F. et Mounir H., *Chef de service en action sociale et médico-sociale*. Paris : Dunod/ANDESI.
 - Diridoullou, B. (2014). *Manager son équipe au quotidien* (5^{ème} édition). Eyrolles.
 - Mucchielli, R. (2018). *La conduite des réunions : les fondamentaux du travail en groupe*. Édition ESF.
 - Nere, J-J. (2000). *Comment manager un projet : responsabilité, travail en équipe : un enjeu pour les managers*. Demos.
 - Van Den Bulke, P. et Monème, I. (2007). *Le management relationnel. Manager et Managé sont dans un bateau...* (5^{ème} édition). Dunod.
-

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu

Régime dérogatoire : contacter l'enseignant

Rattrapage : contacter l'enseignant

Enseignant responsable : Danielle LAPORT (danielle.laport@u-pec.fr)

Intervenant : Danielle LAPORT

18h TD

CONTENU

Cette intervention a pour but de vous présenter en premier lieu les logiques à l'origine de la mise en œuvre de la Gestion des Ressources Humaines ainsi que ses différents versants possibles dans l'entreprise. Le deuxième volet de l'intervention s'orientera sur des aspects plus opérationnels liés aux fonctions RH dans l'exercice de postes à responsabilité. Enfin, le positionnement potentiellement stratégique de la fonction RH tiendra lieu de fil d'Ariane durant ces trois journées d'interventions.

BIBLIOGRAPHIE

ALLOUCHE J., *Encyclopédie des ressources humaines*, Vuibert, 2012

CARRE P., CASPAR P (dir.), IGALENS J (chap.), *La gestion des ressources humaines*, Traité des sciences et des techniques de la formation, Dunod, 2009

DIETRICH A., PIGEYRE F., *La gestion des ressources humaines*, La Découverte, 2011

LE GALL JM., *La gestion des ressources humaines*, PUF, 2011

Modalités d'évaluation :

Régime général : Travail en sous-groupe autour d'une étude de cas.

ECUE 10.3 Méthodologie de l'évaluation

1 ECTS

Enseignant responsable : Laurent CAMBON

Intervenant : Laurent CAMBON

18h TD

CONTENU

L'analyse budgétaire s'intègre pleinement dans la méthodologie de conduite de projets. Les contenus abordés seront :

- Le bilan comptable et financier
- Les logiques d'enregistrement comptable
- Le diagnostic financier
- Les ratios budgétaires et financiers
- La comptabilité analytique
- Le budget
- Le contrôle de gestion
- La technique des COSA dans les réponses d'appels à projet

BIBLIOGRAPHIE

Laurent BATSCH, La comptabilité facile, Marabout Éditions, 2013.

Laurent CAMBON et Luc MAUDUIT, Le contrôle de gestion dans les établissements sociaux et médico-sociaux, ESF, 2014.

Nicolas BERLAND, Yves DE RONGE, Contrôle de gestion Perspectives stratégiques et managériales, Paris, Éditions Pearson, 2010.

Béatrice GRANDGUILLOT, L'essentiel du contrôle de gestion, Paris, Éditions Lestenso, 2013.

Francis JAOUEN, Comptabilité et gestion des associations, Paris, Éditions Delmas, 2010.

Modalités d'évaluation :

Travail en groupe (écrit collectif)

UE 11 – LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

ECUE 11.1 Langues

2.5 ECTS

Enseignant responsable : Fatima Anani (fatima.anani@u-pec.fr)

Intervenant : Fatima Anani

24h TD

CONTENU

L'enseignement prend appui sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et vise à développer l'autonomie des étudiants. Les activités langagières suivantes sont donc systématiquement travaillées : compréhension orale et écrite, expression écrite, expression orale en continu et en interaction. Les activités d'usage de la langue s'articulent autour de textes organisés autour d'une thématique particulière, dans une perspective comparative (France d'un côté, États-Unis, Canada, Grande-Bretagne et/ou Australie de l'autre). Nous aborderons ainsi la place du tiers secteur dans différents contextes culturels, à travers des articles de journaux ou des documents audiovisuels, comme le projet de la "Big society" de David Cameron, le poids du "non-profit sector" aux États-Unis, "charities", "social enterprises", le développement communautaire et l'empowerment (Saul Alinski) etc. vs l'économie sociale et solidaire (ESS) en France.

BIBLIOGRAPHIE

- Un corpus de textes
- Un rappel des points grammaticaux essentiels.
- Berland-Delepine *La Grammaire Anglaise de l'Étudiant* Ophrys, 2000
- Jean Rey *Le Mot Et L'Idée Anglais 2* Ophrys, 1991
- www.npr.org
- www.bbc.co.uk/radio4/
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.iht.com

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : travaux écrits et participation orale.

Régime dérogatoire : prendre contact avec l'enseignant

Rattrapage : prendre contact avec l'enseignant

ECUE 11.2 Le projet professionnel

2.5 ECTS

Enseignant responsable : Chantal VENTURA (chantal.ventura@u-pec.fr)

Intervenant : Chantal VENTURA

24h TD

CONTENU

« Poser son Projet professionnel et l'argumenter » 2 axes

1/ démarche auto réflexive et de questionnement, guidée à travers un livret à remplir en s'appuyant sur le PEC

2/ rencontre avec des professionnels du secteur pour affiner le projet professionnel

BIBLIOGRAPHIE

Donnée lors du premier cours

- DE SAIN Paul (J), Choisir sa vie, Inter Edition, 1999
- DOUENEL (J), SEDES (I), Faites votre bilan professionnel, Ed d'organisation, 2005
- PEREZ, D., 2012, Le guide du Cv et de la lettre de motivation, Paris, Éditions l'Express, l'Express emploi
- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, Les mots clé de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, Poche Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2

Modalités d'évaluation :

Régime général : dossier

Régime dérogatoire : dossier

Accompagnement pédagogique : ateliers et suivi en ligne

Rattrapage : dossier

UE 12 – CONTEXTES PROFESSIONNELS

ECUE 12.1 Contextes institutionnels

1.5 ECTS

Enseignant responsable : Philippe Semenowicz (philippe.semenowicz@u-pec.fr)

Intervenant : Laurent Gaillourdet (Convergences 93) Rodolphe Cerceau (MEI MVS)

18h TD

CONTENU

L'objet du cours est d'approfondir la problématique de l'insertion des jeunes. Les deux journées d'intervention de M. Gaillourdet auront pour objectif d'effectuer une présentation des dispositifs (PACEA, PPAE, GJ, EIJ...), des structures (ML, E2C, ÉPIDE, PIJ/BIJ...) et des politiques destinées à la jeunesse ainsi que de leurs évolutions passées et à venir. L'intervention de M. Cerceau sera le moyen de comprendre la manière dont se construit un parcours d'insertion et l'importance de la prise en compte globale des problématiques repérées pour aboutir à une insertion pérenne. Après la théorie, une série de cas pratiques vous seront proposés afin de donner une dimension opérationnelle à cette journée. Pour l'occasion, un professionnel de l'accompagnement l'accompagnera pour étayer notamment la partie « cas pratiques ».

BIBLIOGRAPHIE

BEAUD S. (1996), « Stage ou formation ? Les enjeux d'un malentendu. Notes ethnographiques sur une mission locale de l'emploi », *Travail et emploi*, n°67, pp. 67-89.

BEAUD S., (1999), « Un cas de sauvetage social. Histoire d'une « jeune précaire » racontée par un conseiller de mission locale », *Travail et emploi*, n°80, pp. 77-89.

JELLAB A. (1998), « De l'insertion à la socialisation –mission locale, jeunes 16-25 ans et problématique de l'exclusion », *Formation emploi*, n°62, pp. 33-47.

LABBE P., ABHERVE M. (2005), *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes ou l'intelligence pratique des missions locales*, Apogée, Rennes.

LEFRESNE F. (2003), *Les jeunes et l'emploi*, collection repères, La Découverte

NICOLE-DRANCOURT C., ROULLEAU-BERGER L. (2002), *L'insertion des jeunes en France*, collection Que sais-je ?, PUF, Paris.

ZUNIGO X. (2008), « L'apprentissage des possibles professionnels. Logiques et effets sociaux des missions locales pour l'emploi des jeunes », *Sociétés contemporaines*, n°70, pp. 115-132.

Modalités d'évaluation : devoir transversal à l'UE 12 (cf. ci-dessous)

ECUE 12.2 Séminaire Europe II

1.5 ECTS

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)

Intervenant : Boujemaa ALLALI, Laurent BERTAT, Vera VARHEGYI

18h CM

CONTENU

Ce séminaire prolonge et complète le séminaire Europe I (Master 1). Le programme approfondira quelques aspects des politiques de l'Europe insistera sur la gestion des programmes européens, le montage des dossiers et la gestion des projets européens.

Les enseignements mettront l'accent sur trois thématiques :

1. Articulation politiques européennes et politiques locales (Cas de l'agenda 21 et politique de l'UE en termes de développement durable) ;
2. Les Financements européens (FEDER, FSE) : mobilisation de fonds européens pour un projet, culture exemple ;
3. Méthodologie de montage de dossier et gestion d'un projet européen : cas des partenariats stratégiques Erasmus+

À l'issue des séminaires il est attendu que chaque étudiant se forge une idée de comment mobiliser ces politiques et quelle place leur donner dans leurs pratiques professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Dehousse R. (dir) (2009). Politiques européennes. Paris : Presses de Sciences Po

Perrin, P. (2006). « Réplication des institutions et convergence des territoires », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2006/2 (juillet), p. 281-301.

Robert, C. (2007). L'impossible "modèle social européen". Actes de la recherche en sciences sociales, Seuil, 2007, pp.94-109

Aldrin, P. (2013). La " société civile européenne ", entre idéal démocratique et contingences politiques. Larcier. Le Parlement européen après Lisbonne, Larcier, pp.183-226

Modalités d'évaluation : devoir transversal à l'UE 12 (cf. ci-dessous)

ECUE 12.3 Analyse comparée

1 ECTS

Enseignant responsable : Cédric Frétigné (cedric.fretigne@u-pec.fr)

Intervenant : Cédric Frétigné

12h TD

CONTENU

L'enseignement visera d'abord à souligner les vertus analytiques des approches comparées pour saisir la spécificité de chaque objet étudié. Conformément aux attendus du parcours « Insertion Formation », les approches comparées viseront à rendre compte de la manière dont des « réponses » sont données en termes de « formation » ou d'« insertion » face à des situations dites problématiques. On mettra plus particulièrement l'accent sur les situations de chômage : des primo-entrants sur le marché du travail, des « bas niveaux de qualification », des actifs reconnus en qualité de travailleur handicapé.

BIBLIOGRAPHIE

Frétigné, Cédric. *Former Et Insérer Histoire De L'Association Formation Emploi (AFE) à Sarcelles 1986-2006*. Paris: L'Harmattan, 2008.

Guittou Christophe (dir.), Sibille Hugues (dir.) *Former Pour Insérer : évaluation D'une Politique Publique*. Paris, Syros-Alternatives, 1992.

Maillard, Fabienne. *Former, Certifier, Insérer Effets Et Paradoxes De L'injonction à La Professionnalisation Des Diplômes*. Rennes: PUR, 2012.

Roupnel-Fuentes, Manuella. "Se Former, Est-ce S'insérer ?" *Sociologies Pratiques* 35.2 (2017): 59-72.

Modalités d'évaluation : devoir transversal à l'UE 12 (cf. ci-dessous)

ECUE 12.4 Inégalités et Discriminations

1 ECTS

Enseignant responsable: Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr),

Claire COSSEE, (claire.cossee@u-pec.fr)

Intervenant : Hakima MOUNIR, Claire COSSEE

12h TD

CONTENU

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants (es) à la question de l'inégalité et de la discrimination en s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire (sociologie histoire et droit). Il propose quelques éléments d'une histoire de ces deux concepts : « inégalité » et « discrimination » afin d'éclairer le débat sur les discriminations en France. Il met l'accent sur les rapports inégalitaires de « race » de classes et de genre.

L'objectif est de faire acquérir aux étudiants (es) une capacité d'identifier et d'analyser les problèmes d'inégalités et de discriminations, directes ou indirectes dans différents champs.

BIBLIOGRAPHIE

Modalités d'évaluation : devoir transversal à l'UE 12 (cf. ci-dessous)

Modalités d'évaluation de l'UE 12:

Régime général : Contrôle continu : un devoir transversal à l'ensemble des ECUE composant l'UE 12, à réaliser à la maison, sera donné par M. Semenowicz une fois les enseignements terminés (philippe.semenowicz@u-pec.fr)

Régime dérogatoire : Remise d'un dossier (prendre contact avec Philippe Semenowicz)

Rattrapage : Remise d'un dossier (prendre contact avec Philippe Semenowicz)

ECUE 13.1 Ingénierie de la formation et de l'insertion

5 ECTS

Enseignant responsable : Françoise PETE

Intervenant : Françoise PETE

27h TD

Ce cours est destiné à identifier l'ensemble des éléments constitutifs d'une ingénierie de formation voire d'un dispositif de formation, de l'analyse du besoin à la réalisation de la formation. Dans une première partie, après avoir rappelé les éléments signifiants de la loi de 2014 et leurs impacts sur la formation professionnelle, et au regard des évolutions législatives, resituer les enjeux/ défis pour la formation professionnelle, nous aborderons les éléments constitutifs d'une ingénierie de formation. Dans un deuxième temps, nous présenterons plus spécifiquement différents dispositifs de formations (APP, EPP, centre permanent), différentes méthodes pédagogiques qui les constituent (face à face, formation en ligne, centre de ressources, classe inversée). La troisième partie du cours orientée sur la professionnalisation des acteurs visera à repérer les étapes de la construction d'un dispositif de formation et ses implications organisationnelles humaines, financières.

L'objectif général est d'apporter une démarche réflexive, des outils et méthodes pour appréhender l'environnement de la formation et en distinguer les contours. A ce titre, nous développerons les points suivants :

- La loi de 2014 et les différentes applications qui en découlent, du COPANEF au CPF, de DATADOC à NOTEO
- De l'insertion professionnelle à l'évolution des qualifications et compétences comment analyser un besoin et faire des propositions de prestations adaptées,
- Des contraintes du commanditaire à la satisfaction du bénéficiaire, comment concevoir un processus d'évaluation des résultats et des effets de la formation,
- Elaborer et mettre en œuvre un cahier des charges,
- Garantir l'efficacité pédagogique et l'efficacité financière du dispositif de formation,
- Définir des outils de suivi, d'évaluation d'un dispositif de formation
- Identifier les outils de communication pour chaque étape du processus de formation

BIBLIOGRAPHIE

- Comment favoriser l'apprentissage et la formation des adultes ? / Daniel FAULX, Cédric DANSE – De Boeck, 2015 – 315 p
- Manager la formation : un nouveau souffle avec la réforme de 2014 ? / Alain MEIGNANT – Editions Liaisons, 2014 – 429 p
- Ingénierie de formation : analyser, concevoir, réaliser, évaluer / Thierry ARDOUIN – Dunod, 2013 – 293 p
- L'ingénierie de formation : outils et méthodes / Christophe PARMENTIER – Eyrolles, 2012 – 261 p.
- Piloter un projet de formation : de l'analyse de la demande au cahier des charges / Marc DENNERY – ESF, 2008 – 222 p
- Le tutorat : quelles pratiques pour quels enjeux : dossier / Collectif d'auteurs – Education permanente, N° 206 – 2016 – pp. 5-188
- Articuler dispositifs de formation et dispositions des apprenants / Geneviève LAMEUL, Annie JEZEGOU, Anne Françoise TROLLAT et al. – Chronique Sociale, 2009 – 207 p
- Guide pratique de la formation : 2 volumes – ESF, 2014
- Ingénierie et évaluation des compétences / Guy LE BOTERF – Editions d'Organisation, 2011
- Management de la qualité / Jean-Marie Gogue – Economica, 2005

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu

Fiches de lecture (résumé et présentation orale) Réalisation d'un dispositif de formation complexe ayant pour objet de répondre aux 6 critères d'évaluation de la norme ISO

Régime dérogatoire : dossier à rendre

Rattrapage : dossier à rendre

ECUE 14.1 Formation-insertion

6 ECTS

Enseignant responsable : Farid Takouchiht (farid.takouchiht@orange.fr)

Intervenants : Farid Takouchiht, François Anquetil

42h TD

CONTENU

Cette ECUE est subdivisée en deux parties. La première partie de l'ECUE porte sur la présentation de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) qui est une méthode indispensable pour tout professionnel se destinant à exercer en structure d'insertion, organisme de formation, cabinet de recrutement ou service ressources humaines. L'objet de la seconde partie de l'ECUE est de former les étudiants à l'utilisation d'un certain nombre d'outils et de techniques nécessaires à la conduite de projet dans les champs de l'insertion et de la formation. Tous ces enseignements sont assurés par des professionnels.

GPEC (Farid Takouchiht) 24 TD

Le cadre légal de la GPEC

La conduite et la négociation d'une GPEC

Les notions d'emplois, de compétences

La pluri-annualité de la gestion des ressources humaines

GPEC et dialogue social

La résistance au changement

Souffrance au travail et pénibilité : des risques majeurs à prendre en compte

Répondre à un appel d'offres / à un appel à projets (François Anquetil – groupe EGIS) 9 TD

Contexte

Savoir répondre à un appel d'offres ou un appel à projets mobilise des compétences permettant d'avoir accès aux marchés et aux financements.

L'appel d'offres, est la manifestation d'un besoin d'achat de bien ou service autour d'un cahier des charges bien précis et la recherche d'offres pour concrétiser cet achat dans une logique de transparence. Etant l'une des procédures d'accès aux marchés publics, c'est une procédure contraignante qui répond à un formalisme rigoureux. Pour cela, il est important d'appréhender les différentes étapes. C'est d'abord d'en comprendre les principes, ensuite c'est de savoir où trouver l'information et comment la décoder, puis c'est l'étape de la réponse en deux phases : la candidature et l'offre puis c'est enfin comprendre comment se fait l'attribution.

L'appel à projets, quant à lui nécessite de faire coïncider un besoin (trouver des moyens, notamment de financement, pour mettre en place un projet) et des opportunités de soutien,

notamment financiers exprimés par une entité publique ou privée. Il se distingue de la simple subvention par le fait qu'il est l'émanation d'une volonté de l'entité qui soutien d'orienter les moyens qu'il met à disposition. Même si le projet doit précéder la recherche de moyens pour le mettre en œuvre, il est souvent nécessaire de l'adapter au cadre de l'appel à projets. Moins formalisé, il requiert néanmoins un certain nombre de règles pour choisir le bon appel à projets, construire sa proposition et répondre concrètement.

Objectifs pédagogiques de la séance

Comprendre les principes des appels d'offre et appels à projets et en quoi ils se distinguent

Se familiariser avec la terminologie nécessaire à la compréhension de leurs procédures

Détailler les étapes pour répondre aux appels d'offre et appels à projets

Savoir s'organiser pour répondre à un appel d'offres et un appel à projets

Découvrir des appels à projets et appels d'offre et anticiper la réponse

Modalités

Une matinée théorique / Une après-midi pratique sur des documents réels

Déroulé

9h30-12h30

Appel d'offres, appel à projets, subvention, mécénat : comprendre de quoi l'on parle

Appel d'offres, appel à projets : les grands principes

Répondre à un appel d'offres : le souhait des acheteurs et où trouver l'information, les documents qui composent l'appel d'offres, répondre (la candidature et l'offre), les critères de sélection et la notification

Répondre à un appel à projets : Trouver des appels à projets pour donner des moyens à son projet, construire sa proposition, établir un budget prévisionnel et anticiper l'évaluation du projet.

14h - 17h

Une après-midi pratique sur des cas concrets

Evaluer un projet (François Anquetil – groupe EGIS) 9TD

Contexte

L'évaluation est née dans les années 80 autour de critiques de l'action sociale alors que le développement sans précédent, pendant les trente glorieuses, des fonctions collectives d'organisation de la société autour de l'éducation, la santé, le logement, les transports, l'aménagement du territoire, la culture, les loisirs était remise en cause... Peur d'une croissance étatique sans limite, interrogations sur l'efficacité des politiques sociales, apparition de nouvelles exigences dans la gestion de l'argent public et apparition d'une logique de gestion des coûts, critique libérale de la volonté de nivellement social et injonction forte d'apporter des réponses aux nouvelles problématiques sociales (dont l'apparition du chômage et de la précarité) ont fortement ébranlé le secteur de l'action sociale. Le

développement des pratiques d'évaluation par le secteur est venue contre attaquer les attaques sur sa légitimité et l'efficacité de son action. Il a rencontré la nécessité des financeurs de se donner des outils de repérage des problèmes dans une logique pragmatique et gestionnaire, même si l'évaluation des politiques publiques reste encore un chantier.

Autour de la définition de l'évaluation donnée par la Commissariat Général au Plan qui stipule que "L'évaluation est un espace d'information, de communication, de clarification des objectifs. L'évaluation permet de réviser des projets, de s'interroger sur les moyens mis en œuvre et de confronter les concepts philosophiques qui sous-tendent les pratiques professionnelles", il s'agira d'en clarifier les concepts. D'abord en la définissant et en se demandant à quoi cela sert pour ensuite s'interroger sur l'objet de l'évaluation dans un projet et comment on peut s'y prendre. Pour enfin se demander qui, quand évaluer et avec quels outils.

Objectifs pédagogiques de la séance

Comprendre la portée et les enjeux de l'évaluation dans le projet et ses dérives.

Comprendre le processus de l'évaluation et les étapes de sa mise en œuvre dans une vision pragmatique

Construire des outils simples et efficaces

Modalités

Une matinée théorique / Une après-midi pratique sur des documents

Déroulé

9h30-12h30

Comprendre l'histoire de l'évaluation pour en mesurer les enjeux

Courants et définitions de l'évaluation

Formes et objet de l'évaluation

Contrôle, bilan, évaluation : pour y voir plus clair

Quoi évaluer, pour qui, avec qui et quand ?

Registres de l'évaluation

14h - 17h

Une après-midi pratique sur des cas concrets

Modalités d'évaluation de l'ECUE 14.1 :

Régime général : contrôle continu (évaluation assurée par M. Takouchiht)

Régime dérogatoire : dossier (prendre contact avec M. Takouchiht : farid.takouchiht@orange.fr)

Rattrapage : dossier

ECUE 14.2 Séminaire de recherche et à caractère professionnel

6 ECTS

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ (philippe.semenowicz@u-pec.fr)

Intervenants : Joris Thievenaz, Jérôme Mbiatong, Nicolas Divert, Cédric Frégné

39 TD

L'ECUE 14.2 consiste en des approfondissements théoriques réalisés par des universitaires appartenant au Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Educatives et Sociales (LIRTES) auquel est adossé le Master Sciences de l'éducation. A cette occasion, des chercheurs du LIRTES présenteront leurs travaux de recherche, dans l'optique du mémoire et de l'éventuelle poursuite en doctorat d'une partie des étudiants.

Les rapports entre travail, activité et construction de l'expérience (Joris Thievenaz) 24 TD

Résumé :

Ce cours propose d'aborder une question éminemment classique et pourtant toujours ouverte, qui est celle des processus et des moyens par lesquels se construit progressivement l'expérience. Il s'agit plus particulièrement d'interroger ce phénomène dans le champ du travail et des activités professionnelles. En formation des adultes, la thématique de l'expérience est incontournable. Elle se traduit par des questions auxquelles il est difficile de répondre d'une façon générale : Comment l'expérience se construit-elle ? Est-il possible de la capitaliser ? Peut-on la transmettre ? Quels sont les facteurs environnementaux qui l'encouragent ou au contraire l'inhibent ? Quels espaces d'activités sont désignés lorsqu'on souhaite la valider ou la faire reconnaître ? Etc. A la croisée des enjeux professionnels et scientifiques, de telles questions sont à replacer dans les enjeux sociaux de l'époque et c'est précisément à quoi cet enseignement est consacré.

Objectifs :

A l'issue de ce cours, les apprenants seront capables :

- De définir les différentes dimensions auxquelles renvoie le concept d'expérience.
- De situer les processus, situations et activités qui participent au développement de l'expérience chez le sujet adulte en situation professionnelle.
- De travailler sur la question de la posture et des méthodes du chercheur en SHS en matière d'enquête de terrain

Bibliographie indicative :

Barbier, J-M., Thievenaz, J. (2013). Le travail de l'expérience. Paris : L'Harmattan.

Thievenaz, J. & Mayen, P. (2017). (Re)découvrir John Dewey : quelle actualité en formation des adultes ? Questions Vives- Recherches en éducation, n°27.

<https://journals.openedition.org/questionsvives/2038>

Thievenaz, J. (2017). De l'étonnement à l'apprentissage. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Narrativité et professionnalisation (Jérôme Mbiatong) 6 TD

Avec l'avènement de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, la professionnalisation fait l'objet d'un regain d'attention puisqu'un nombre important de réformes, de dispositifs et de travaux de recherche lui sont consacrés. Étant à la fois « une intention », « un processus » et « une transaction » (Wittorski, 2007, p. 21), la professionnalisation ne peut se penser indépendamment du sujet. Elle implique un processus de subjectivation dans la mesure où l'activité professionnelle transforme les savoirs, les compétences, les représentations et l'identité du sujet. Les compétences, les savoirs professionnels, la culture professionnelle, les dispositifs, ne se construisent, ne se transmettent et ne se transforment pas indépendamment des parcours de vie des individus qui y sont impliqués.

N'est-ce d'ailleurs pas pour cela qu'on a vu croître ces 20 dernières années le recours aux dispositifs narratifs dans les dispositifs de formation professionnelle et au sein des dispositifs visant à accompagner les mutations et les innovations du système productif ? Mais cet engouement pour la narrativité occulte un peu la fonction ambivalente de la mise en mots de l'expérience.

En effet si elle a le mérite de permettre l'accès, la reconnaissance et la formalisation/transmission du savoir d'expérience, la mise en mots de l'expérience comporte aussi le risque de la réification des pratiques professionnelles puisque de nombreux aspects de la vie (et ce faisant de la pratique) échappent à la verbalisation. La narrativité ne saurait alors se réduire à une déconstruction, partielle et occasionnelle du parcours professionnel. Elle implique au minimum deux registres d'analyse : celui des processus de subjectivation à l'œuvre chez les individus inscrits dans un parcours professionnel et celui de l'ingénierie des dispositifs de professionnalisation s'appuyant sur la mise en mots du parcours professionnel et extraprofessionnel.

Le cours se penchera sur ces deux registres en tentant de répondre en répondant à deux ou trois des questions suivantes : en quoi la narrativité contribue-t-elle à la constitution et la reconnaissance sociale des activités/métiers en mal de reconnaissance ? En quoi la narrativité permet aux professionnels d'agir sur leurs contextes professionnels (voire sur leur environnement social) ? De quelle façon les individus reconstruisent les significations disparates de leurs mondes vie en une unité plus moins parfaite, plus ou moins éphémère pour répondre à leurs objectifs professionnels et pour donner sens à leur travail, à leur parcours professionnel ? À quelles conditions la narrativité (dans le domaine de la professionnalisation) permet la réalisation de soi ? De quelle manière la narrativité participe-t-elle du processus de professionnalisation ? Quels sont les formes et les outils mobilisés ? Quelles difficultés sont rencontrées et comment sont traitées ces difficultés ? Comment interroger la professionnalité de la personne à partir de l'expérience sociale ? Comment accompagner la mise en mots de l'expérience professionnelle (pratiques et modalités) ?

L'intérêt de ce cours est de mettre l'accent sur la construction de la professionnalité aussi dans les situations hors du travail et hors formation (processus d'éducation informelle et apprentissages non formalisés) prenant ainsi en compte l'historicité de l'individu et des phénomènes (prenant en compte l'historicité des phénomènes [dynamique temporelle]) des voies de développement professionnel.

Analyse des discriminations dans le champ de la formation et de l'insertion (Nicolas Divert) 6 TD

L'accès à la formation initiale et continue ou au marché du travail montrent des différences très importantes en fonction des individus ou de populations entières. Si la méritocratie a été remise en cause de longue date par les travaux s'intéressant à l'école, ceux étudiant les champs de la formation et de l'insertion soulignent l'existence de puissantes inégalités mettant à mal l'idée d'égalité des chances. Les différenciations à l'œuvre dans la construction des trajectoires ont fait émerger des pratiques de sélection et de hiérarchisation discriminatoires. La discrimination s'appuie, notamment, sur des représentations qui aboutissent à des effets déterminants dans les carrières. Malgré des discours la dénonçant et les multiples mesures régulièrement adoptées pour l'empêcher ou réduire ses effets, la discrimination traverse la formation et l'insertion, les acteurs de ces domaines de l'activité sociale en étant parfois les relais plus ou moins conscients.

L'objectif de cet enseignement est d'analyser les mécanismes à l'œuvre dans les processus de différenciation touchant au sexe, au genre, aux inégalités ethno-raciales, à l'apparence physique ou encore au capital scolaire afin d'appréhender leurs effets dans la formation et l'insertion pour ensuite s'arrêter sur quelques mesures visant à les contrecarrer.

Bibliographie :

Bataille Philippe, 1997, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.

Forsé Michel, Gallad Olivier (dir.), 2011, *Les français face aux inégalités et à la justice sociale*, Paris, Armand Colin.

Maslet Olivier, 2012, *Sociologie de la diversité et des discriminations*, Paris, Armand Colin.

Mosconi Nicole, 1998, *Egalité des sexes en éducation et formation*, Paris, PUF

Nicole-Drancourt Chantal, Roulleau-Berger Laurence, 2001, *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.

Richard Jean-Luc, 2004, *Partir ou rester ? Destinées des jeunes issus de l'immigration*, Paris, PUF.

Construction de l'objet formation à partir d'approches sociohistoriques et ethnographiques (Cédric Frégné) 3 TD

CONTENUS

Le propos de cette séance est d'interroger la construction de l'objet formation à partir d'approches sociohistoriques et ethnographiques.

Un travail autour de la "construction de l'objet" sera mis en œuvre, en proposant une analyse du passage du problème social au raisonnement sociologique. La question de la formation, au sens large, sera le cas étudié. Comment construit-on un objet de recherche en développant une perspective sociohistorique doublée d'une approche sociologique plurielle visant à saisir les enjeux et les acteurs ? Comment construit-on un objet de recherche en articulant approches sociohistoriques et ethnographiques ?

BIBLIOGRAPHIE

Frétigné C. éd. (2008), *Former et insérer. Histoire de l'Association Formation Emploi (AFE) à Sarcelles. 1986-2006*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 166p.

Frétigné C. (2013), *Ce que former des adultes veut dire*, Paris, Publibook coll. « Sciences sociales », 94p.

Laot F. F. et de Lescure E. éds (2008), *Pour une histoire de la formation*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 137p.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : un devoir transversal à l'ensemble des enseignements composant l'ECUE 14.2, à réaliser à la maison, sera donné par M. Semenowicz une fois les enseignements terminés (philippe.semenowicz@u-pec.fr)

Régime dérogatoire : dossier (prendre contact avec Philippe Semenowicz)

Rattrapage : dossier (prendre contact avec Philippe Semenowicz)

UE 15 – SUIVI DES STAGES ET DES MEMOIRES

ECUE 15.1 Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée

9 ECTS

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

Intervenant : Cédric FRETIGNE

54h TD

CONTENU

Le stage, d'une durée de 3 mois minimum, fait intégralement partie de la formation. Par conséquent il est à réaliser dans un établissement du champ professionnel couvert par le parcours, à savoir celui de l'insertion et de la formation. Sans être limitatif, on peut ainsi mentionner : Pôle Emploi, entreprises de travail temporaire, cabinets de recrutement, missions locales, plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), maisons de l'emploi, Cap emploi, structures d'insertion par l'activité économique, centres de formation, services formation et ressources humaines des entreprises, GRETA, AFPA etc.

Le stage de 2^{ème} année de Master ne consiste pas en une simple observation. Le stagiaire doit se voir confier la réalisation d'une mission à part entière. Celle-ci constituera la référence à partir de laquelle le stage sera évalué, mais également l'objet du mémoire.

Avant signature de la convention, le stage fait l'objet d'une lettre de mission qui comprend *a minima* les éléments suivants :

- Nom de la structure
- Nom et qualité du tuteur
- Dates du stage
- Mission principale
- Missions secondaires (facultatif)
- Modes de prise en charge financière (facultatif)

Modalités d'évaluation :

Validation incluse dans l'évaluation du mémoire et du stage.

ECUE 15.2 Encadrement des mémoires

9 ECTS

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

Intervenant : à déterminer

54h TD

CONTENU

Le mémoire de MASTER 2 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle, il s'agit bien de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre.

Le stage (une lettre de mission doit être jointe à la convention de stage) se déroule entre février et mai.

Le stage fait l'objet d'une convention de stage ; le stage fait totalement partie de la formation du MASTER 2, et doit être en conformité avec les objectifs du MASTER 2.

Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable officiel du stage accueillant le stagiaire de MASTER 2.

Le modèle méthodologique privilégié est emprunte en partie à la recherche action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable ; il s'agira donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs.

Ce projet sera sous-tendu par un souci méthodologique rigoureux — volonté d'administration de la preuve scientifique — allié à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude et s'appuiera sur une bibliographie.

L'ensemble dactylographié comprendra de 80 à 100 pages en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.

Modalités d'évaluation :

Régime général : A l'issue d'une soutenance orale en présence du tuteur, deux notes seront attribuées à l'étudiant : une note « professionnelle », basée sur le stage et l'oral, et une note « académique », basée sur l'écrit du mémoire.

Régime dérogatoire : idem

Rattrapage: idem

Aide méthodologique à l'élaboration du mémoire

1/ Le mémoire vise à répondre à une problématique professionnelle, à apporter des éléments de réponses à une interrogation rencontrée sur le lieu de stage. En liaison avec votre problématique professionnelle, une ou des hypothèse(s) sont travaillées dans le cœur de votre mémoire.

2/ Le mémoire se matérialise par un document qui, *in fine*, propose un état des lieux de l'existant, en fait l'analyse et propose un certain nombre de solutions, échafaude des *scenarii* réalistes pour contribuer à résorber (ou limiter) un certain nombre de difficultés rencontrées, améliorer (ou stabiliser) la situation, etc.

3/ La logique de l'argumentation du mémoire s'appuie sur une collecte des données qui emprunte aux sciences sociales leur méthodologie (entretiens, questionnaires, observations, travail sur archives, étude documentaire...)

Un plan type, en trois parties (proposition) :

Introduction où vous annoncez la problématique professionnelle retenue et le plan de votre mémoire

I/ État des lieux au moment où vous intervenez (partie descriptive)

II/ Analyse de la situation (partie analytique)

III/ Propositions d'amendement, d'amélioration, etc. (partie performative)

Conclusion où vous synthétisez l'essentiel de votre argumentation et confirmez ou infirmez la problématique professionnelle poursuivie

Bibliographie (cf. ci-dessous)

Annexes numérotées auxquelles vous renvoyez dans le cœur de votre mémoire

Nota :

- Les parties sont équilibrées en taille.
- Les parties font l'objet d'une courte introduction et se referment sur une courte conclusion
- Des transitions lient les parties entre elles

Nota :

- Ce qui est vrai des parties est vrai des (éventuels) chapitres qui les composent

La bibliographie, présentée par ordre alphabétique, sera rédigée selon le modèle suivant :

1/ pour un ouvrage

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

2/ pour un ouvrage collectif

« Sous la direction de », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Batifoulier P. éd. (2002), *Théorie des conventions*, Paris, Economica.

3/ pour un article de revue

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets de l'article entre guillemets, Nom de la revue en italique, numéro de la revue.

Exemple : Demazière D. (1998), « Comment raconter son insertion professionnelle et dire le 'vrai' travail ? », *Agora*, n°14.

4/ pour un chapitre d'ouvrage collectif

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du chapitre entre guillemets, « in », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Desmarez P. (2001), « Du travailleur modèle aux modèles productifs. Éléments pour un débat » in Pouchet A. éd., *Sociologies du travail : quarante ans après*, Paris, Elsevier.

Citations :

Une citation se matérialise par :

1/ l'ouverture et la fermeture de guillemets dans le corps du texte

2/ une mention de la référence en note de bas de page selon le modèle de la bibliographie, à laquelle sera (seront) ajouté(s), le ou les numéros de(s) page(s) où se trouve le texte que vous citez

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, p.32.